



Réserve Naturelle Régionale
**SEIGNE DES
BARBOUILLONS**



UNE RÉGLEMENTATION À RESPECTER

La Réserve Naturelle Régionale de la Seigne des Barbouillons fait partie intégrante de la vallée du Drugeon, zone d'une grande valeur écologique. Cette réserve s'étend sur près de 35 hectares, offrant une grande diversité de milieux humides et prairiaux.

En respectant la réglementation, vous contribuez à la vie et à la conservation de ce site unique et très fragile.

De par sa surface réduite et la fragilité de ses habitats, la RNR de la Seigne des Barbouillons n'a pas vocation à accueillir le public.

Pour tout renseignement

Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques
du Haut-Doubs
3 rue de la Gare - 25560 Frasne
Tél : 03 81 39 92 19

Commune de Mignovillard
4 rue de Champagnole
39250 Mignovillard
Tél : 03 84 51 31 02

Classement en Réserve Naturelle Régionale le 14 novembre 2014 par
délibération n°14CP.399 de la commission permanente du Conseil régional



Chiens en laisse



Feu interdits



Dépôts de
déchets interdits



Tout
prélèvement
d'espèces
interdit
(faune et flore)



Travaux interdits

SITUATION



Autorité de classement : Région Bourgogne-Franche-Comté
Co-gestionnaires :

Association la Seigne
des Barbouillons
4 Rue de Champagnole
39250 Mignovillard
seigne.des.barbouillons@gmail.com

Syndicat Mixte des Milieux
Aquatiques du Haut-Doubs
3 rue de la Gare - 25560 FRASNE
Tél : 03 81 39 92 19
contact@smmahd.fr

Photos : Jean-Luc LAMBERT, Jocelyn CLAUDE, Frédéric RAVENOT
Hervé BOUSSON & Pierre-Marie AUBERTEL

Conception et impression : Masson Publicité Pontarlier 2018



www.bourgognefranchecomte.fr

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

UN BEL ÉCRIN
DE NATURE PROTÉGÉ

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

● Un site historiquement exploité

Comme la plupart des tourbières du massif jurassien, la Seigne des Barbouillons a été exploitée pour sa tourbe. Ce précieux combustible était utilisé pour le chauffage domestique.

Ainsi, depuis le 18ème siècle, la tourbière a subi de fortes perturbations (exploitation, drainage, emboisement...).

● Une forte appropriation locale

La prise en compte de ce patrimoine débute en 1987 avec son classement en Réserve Naturelle Volontaire par les deux propriétaires : Privé et commune de Mignovillard.

Reclassée en Réserve Naturelle Régionale en 2014 par le Conseil régional, elle est co-gérée depuis 2015 par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs et l'Association de la Seigne des Barbouillons, composée des propriétaires, de la commune et de bénévoles.

L'appropriation de cet espace protégé par les Mignovillageois est forte, comme en témoigne le nom donné à l'école du village : "Ecole des Barbouillons" !



Dans la pinède à crochets, une ancienne fosse d'exploitation

● Exceptionnel par sa mosaïque d'habitats et sa faune et flore typique



Nacré de la Canneberge

Ce site prestigieux abrite de nombreux habitats imbriqués : marais, tourbières, prairies humides et prairies à fourrages.

De nombreuses espèces typiques de faune et de flore, dont certaines peu communes et menacées, y sont associées.

Dans les prairies de fauche, les bosquets et les nombreuses haies bordant la Réserve Naturelle favorisent le maintien de la Pie-grièche écorcheur et du Bruant jaune.

Hérité des dernières glaciations, le Nacré de la canneberge est abondant en marais de transition. La présence imbriquée de prairies et des zones humides, assure le bon développement de toutes les phases de vie du papillon. Elle permet de maintenir cette espèce, menacée de disparition dans le Jura.



Andromède à feuilles de polium



Aeschna subarctique

Parmi les 24 espèces de libellules inventoriées, l'Aeschna subarctique est sans doute la plus typique des petites gouilles acides en cours de colonisation par les Sphaignes. Chez les plantes, l'Andromède à feuilles de polium affectionne tout particulièrement la tourbière.

En juin, ses grelots roses fleurissent les berges des anciennes fosses d'exploitations.



Bruant jaune

● La tourbière joue un rôle essentiel

Si les tourbières sont des réservoirs de biodiversité, elles sont aussi des régulateurs d'eau en limitant les crues et les sécheresses. Ces milieux particuliers piègent le carbone. Les perturbations (drainage, exploitation, remblaiement...) participent notamment au réchauffement climatique, en libérant le carbone stocké.



● Un site à transmettre en bon état

Depuis 2018, un plan de gestion est mis en place (pour 5 ans). Il vise principalement à comprendre et restaurer le fonctionnement (notamment hydrologique) de l'écosystème, mais aussi à inventorier et protéger ce patrimoine exceptionnel qui doit être transmis aux générations futures.